

**Prix d'excellence du Conseil du patrimoine religieux du Québec**  
**Célébrer le patrimoine religieux**

**Montréal, le 3 novembre 2017** – Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) a remis ses Prix d'excellence 2017 à l'occasion du sixième Forum sur le patrimoine religieux, qui a lieu cette année à Montréal. Parmi les 15 dossiers de candidature, 4 se méritent un prix ou une mention spéciale du jury.

Dans la **catégorie Restauration**, la municipalité de Yamaska se mérite le **Prix d'excellence** pour le projet de restauration du calvaire Albert-Mondou. Le jury souhaite souligner l'initiative et la démarche entreprises par la municipalité dans sa volonté de réaliser une restauration exemplaire selon les meilleures pratiques en conservation du patrimoine. La mobilisation de l'équipe responsable du projet de restauration a su, à travers ses recherches et analyses, retrouver l'aspect d'origine du corpus Christi et ses qualités esthétiques s'en trouvent dorénavant magnifiées.

Dans la **catégorie Mise en valeur**, le **Prix d'excellence** est remis à l'organisme Espaces d'initiative, pour le projet de place publique éphémère « Espace Parvis ». Le parvis de l'église Saint-Charles de Limoilou, composante importante du patrimoine populaire québécois, s'est transformé et dynamisé avec la place éphémère « Espace Parvis ». La mise en valeur originale de ce patrimoine religieux, ancrée dans l'urbanité du quartier, a connu un rayonnement considérable grâce à une mobilisation importante des différents acteurs du milieu et une visibilité accrue dans les médias sociaux. À travers cet usage transitoire, le jury célèbre une nouvelle image du patrimoine qui se veut inclusive et rassembleuse.

Dans la **catégorie réutilisation**, le **Prix d'excellence** est décerné au Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke pour l'aménagement du nouveau centre d'archives Mgr-Antoine-Racine. Le jury reconnaît les efforts investis pour la conservation des collections via l'association des communautés religieuses et de l'archidiocèse de Sherbrooke. La mise en valeur impressionnante des lieux a aussi été remarquée par le jury, notamment par le soin apporté dans l'aménagement des espaces de l'ancienne chapelle, située au sous-sol de la cathédrale Saint-Michel, ainsi que par la récupération des vitraux afin de les réintégrer dans le centre d'archives. Enfin, alors que l'environnement contrôlé nécessitait un aménagement cloisonné des archives, l'usage du verre offre une perméabilité visuelle nous permettant de conserver l'esprit des lieux.

Le jury remet une **Mention spéciale** à la municipalité de Saint-Stanislas pour la transformation de l'ancienne église Saint-Stanislas en centre multifonctionnel « Au Clocher ». Le jury, conscient des nombreux défis auxquels les petites communautés sont confrontées, félicite les efforts réalisés par la municipalité de Saint-Stanislas pour la réalisation d'un projet qui a su répondre aux besoins de ses résidents. Les interventions légères ont permis de maximiser la réutilisation du lieu alors que le choix des usages s'est effectué à partir d'un processus de consultation publique. En raison de l'initiative, la mobilisation et la créativité présente dans le projet, le jury a décidé de remettre la Mention spéciale à tous les acteurs qui ont ravivé l'esprit de communauté à l'intérieur centre multifonctionnel « Au Clocher ».

Le jury 2017 était composé de madame Claudine Déom, professeure à l'école d'architecture de l'Université de Montréal et membre du Conseil du patrimoine culturel du Québec, monsieur Martin Dubois, président et consultant en patrimoine et architecture de la firme Patri-Arch et membre administrateur de la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec et monsieur Benoit Lamarre, responsable – soutien au milieu, patrimoine et collections, à la division art et culture du service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, de la Ville de Laval. Le CPRQ tient à remercier les commanditaires officiels des Prix d'excellence, soit la Caisse centrale Desjardins, la Banque Nationale et Deloitte. La qualité des projets soumis confirme l'intérêt de conserver vivant le legs gigantesque qu'est le patrimoine religieux québécois.

Consultez le site internet du [Conseil du patrimoine religieux du Québec](#) pour obtenir plus d'information sur les Prix d'excellence et pour visionner les **capsules vidéos** présentant les projets gagnants.

Le CPRQ est une organisation à but non lucratif qui œuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Référence en matière de restauration du patrimoine religieux, le CPRQ entend agir comme chef de file en matière de réutilisation durable des édifices patrimoniaux à caractère religieux et devenir l'interlocuteur privilégié sur cette question auprès des acteurs concernés.

-30-

Source : Andréanne Jalbert-Laramée  
Conseillère en patrimoine culturel  
Conseil du patrimoine religieux du Québec  
Tél : 514 931-4707, poste 224  
[ajlaramee@patrimoine-religieux.qc.ca](mailto:ajlaramee@patrimoine-religieux.qc.ca)